



Berne, le

Aux membres des Commissions des finances

**Note d'information**

**Extrapolation de juin 2019: amélioration du résultat grâce aux recettes supplémentaires ainsi qu'à la discipline budgétaire**

**1 Résultat de l'extrapolation de juin**

Alors que la Confédération prévoyait un excédent s'élevant à 1,2 milliard au budget 2019, le solde de financement ordinaire pourrait finalement atteindre 2,8 milliards. L'amélioration, telle qu'elle ressort de l'extrapolation de juin, est imputable à l'augmentation des recettes (+ 0,7 mrd, soit + 0,9 %) et à la diminution des dépenses (- 0,9 mrd, soit - 1,3 %). Les recettes supplémentaires découlent, en majeure partie, de l'impôt fédéral direct (+ 0,6 mrd) et de l'impôt anticipé (+ 0,4 mrd). Du côté des dépenses, les diminutions liées aux soldes de crédits (- 1,5 mrd) devraient largement compenser les besoins additionnels dus aux crédits supplémentaires et aux dépassements de crédits (+ 0,6 mrd).

Si on considère les recettes extraordinaires (+ 0,5 mrd), le solde de financement se monte à 3,3 milliards.

Tableau 1: Compte de financement 2019 – extrapolation au 30 juin 2019

mrd CHF	Budget 2019	Extrapolation juin	Écart juin / budget
<b>Recettes ordinaires</b>	<b>73,6</b>	<b>74,2</b>	<b>+0,7</b>
Recettes fiscales	69,1	69,7	+0,6
Recettes non fiscales	4,4	4,6	+0,1
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>72,3</b>	<b>71,4</b>	<b>-0,9</b>
Dépenses courantes	61,2	60,4	-0,8
Dépenses d'investissement	11,1	11,0	-0,1
<b>Solde de financement ordinaire</b>	<b>1,2</b>	<b>2,8</b>	<b>+1,6</b>
Recettes extraordinaires	–	0,5	0,5
Dépenses extraordinaires	–	–	–
<b>Solde de financement</b>	<b>1,2</b>	<b>3,3</b>	<b>+2,1</b>

Note : Les éventuels écarts dans les totaux résultent de l'arrondissement des chiffres.

L'économie suisse connaît actuellement une période de croissance modérée. Alors que dans le cadre du budget on s'attendait à une légère surexploitation de l'économie de 0,4 %, l'écart de production devrait être nul en 2019 (facteur conjoncturel de 1,000 au lieu de 0,996). C'est pourquoi le frein à l'endettement n'exige plus d'excédent



conjoncturel (0,3 mrd dans le cadre du budget). L'excédent structurel se monte ainsi à 2,8 milliards pour 2019 (0,9 mrd dans le cadre du budget).

L'extrapolation se fonde sur l'état des recettes et des dépenses durant l'année. Elle comporte de grandes incertitudes, étant donné que les paiements peuvent fortement varier selon les mois.

Dans l'extrapolation de juin, les recettes n'affichent qu'une faible progression par rapport à l'estimation de mai (+ 0,1 mrd), sur laquelle se fondent les chiffres du budget 2020. Cet écart est négligeable et ne requiert aucune adaptation du budget 2020. Les chiffres définitifs pour l'année de référence 2019 ne seront disponibles qu'au moment de l'établissement du compte d'État, après l'adoption du budget 2020 par le Parlement.

## 2 Bases de l'extrapolation

Le 14 août 2019, le Département fédéral des finances (DFF) publiera les chiffres des recettes fiscales des six premiers mois de 2019 ainsi qu'un aperçu du résultat attendu du compte de financement, extrapolé sur la base des chiffres disponibles à fin juin. Par la présente note, établie en vertu de l'art. 142, al. 4, LParl (RS 171.10), le DFF informe le Conseil fédéral et les Commissions des finances des résultats de cette extrapolation.

Dans le cadre de l'extrapolation, les recettes sont estimées séparément sur la base des rentrées fiscales du premier semestre et des prévisions conjoncturelles les plus récentes, puis extrapolées sur la base des données empiriques des années précédentes. Les recettes de l'impôt anticipé sont estimées au moyen d'un modèle statistique actualisé en fonction du résultat du compte pour l'année précédente. Pour ce qui est des dépenses, l'extrapolation se fonde, d'une part, sur une enquête menée auprès des départements concernant les hausses et baisses des dépenses attendues par rapport au budget et, d'autre part, sur les estimations basées sur les résultats des dernières années.

## 3 Évolution des paramètres macroéconomiques

Les prévisions actuelles du groupe d'experts se situent au-dessous des paramètres qui ont servi de base au budget 2019. Jouant un rôle important dans l'évolution des recettes, le produit intérieur brut (PIB) nominal devrait croître de 1,8 % en 2019, alors que le budget prévoyait une croissance de 2,7 %.

Tableau 2: Paramètres macroéconomiques 2019

Variation en %	Budget 2019 22.8.2018	Groupe d'experts 13.6.2019
Produit intérieur brut nominal	2,7	1,8
Produit intérieur brut réel	2,0	1,2
Inflation (indice des prix à la consommation)	0,8	0,6



#### 4 Estimation des recettes ordinaires

Les recettes escomptées progressent de 0,7 milliard par rapport au budget. Les recettes supplémentaires devraient provenir principalement de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé (+ 0,6 mrd et + 0,4 mrd). Parmi les sources de recettes les plus importantes, le produit de la TVA devrait être inférieur de 240 millions au montant inscrit au budget. Les différentes *recettes fiscales* évoluent comme suit:

- En ce qui concerne l'*impôt fédéral direct*, les recettes étaient en 2018 supérieures de 0,4 milliard à celles de l'estimation de juin 2018, laquelle servait de base pour le budget 2019. Par conséquent, des revenus plus élevés que prévus sont attendus pour 2019 (effet de base). De plus, on peut s'attendre en 2019 à une croissance des recettes plus forte que ce qui était escompté dans le cadre du budget (3,6 %). Les recettes enregistrées à fin juin 2019 sont supérieures de 4,0 % au montant correspondant de l'année précédente. Jusqu'à fin 2019, les recettes escomptées devraient atteindre 23,3 milliards, ce qui correspond à 4,0 % de plus qu'en 2018. Le budget 2019 prévoyait un montant de 22,7 milliards.
- En l'absence d'une base de calcul fiable, aucune extrapolation n'est établie pour l'*impôt anticipé*. Les recettes sont en revanche estimées sur la base d'un modèle statistique actualisé en fonction du résultat du compte 2018; ce modèle indique un montant de 7,5 milliards, ce qui correspond à 0,4 milliard de plus que ce qui était inscrit au budget. À fin juin, le produit (solde) de l'impôt anticipé affiche un montant de 15,6 milliards, ce qui est supérieur de 2,4 milliards au montant correspondant de l'année précédente. Ainsi, le résultat pour l'année 2019 pourrait, comme lors des deux années précédentes, dépasser la valeur inscrite au budget. Cependant une grande incertitude persiste quant aux demandes de remboursement, qui sont déposées en majorité au cours du deuxième semestre.
- Les recettes de la *taxe sur la valeur ajoutée (TVA)* suivent généralement l'évolution de la croissance économique nominale. Les prévisions correspondantes ont été revues à la baisse, de 2,7 % à 1,8 %. D'autre part, le retard dans la réception des décomptes en 2018 entraînera des revenus supplémentaires de 100 millions en 2019. Au total, les recettes de la TVA devraient donc être inférieures de 240 millions au montant budgétisé.
- En ce qui concerne les *droits de timbre*, leur produit devrait être inférieur de 140 millions à la valeur budgétisée. Ceci s'explique principalement par le fait que les recettes de l'année 2018 étaient déjà inférieures à celles de l'estimation de juin 2018 (-193 mio).
- Pour l'*impôt sur le tabac*, on s'attend à un revenu inférieur de 50 millions à ce qui était prévu au budget. Cette baisse est principalement due au fait que la commercialisation de cigarettes électroniques contenant de la nicotine est autorisée depuis 2018 et que ces dernières ne sont plus soumises à l'impôt depuis 2012. Le recul des ventes de cigarettes s'avère avoir été sous-estimé.

Les *recettes non fiscales* devraient dépasser de 125 millions leur valeur budgétisée, principalement en raison des gains en devises étrangères (+ 100 mio) et de la vente d'immeubles devenus inutiles (+ 18 mio).



## 5 Estimation des dépenses ordinaires

S'agissant des dépenses, on table sur des besoins additionnels de 0,6 milliard liés aux suppléments et aux dépassements de crédits, qui seront surcompensés par des soldes de crédits de 1,5 milliard. Au final, les dépenses ordinaires devraient donc être inférieures de 0,9 milliard au montant inscrit au budget:

- Des *dépenses supplémentaires* d'un montant de 75 millions ont été approuvées par le biais du premier supplément au budget (y c. les reports de crédits). Les compensations ont permis de réduire ce montant de 12 millions. Dans le cadre du deuxième supplément, on s'attend à des demandes d'un volume de 200 millions. Au final, les deux suppléments devraient représenter 0,4 % des crédits budgétaires.
- Les *dépassements de crédits* sont estimés à 300 millions. Ils concernent essentiellement des dépenses liées aux recettes (+ 143 mio). Il s'agit en particulier des parts des cantons aux recettes de l'impôt fédéral direct et du produit net de l'impôt anticipé. Des coûts additionnels liés à des prestations supplémentaires dans le cadre de divers projets informatiques ont également généré des dépassements de crédits (+ 63 mio à l'OFIT).
- Sur la base des expériences acquises les deux à trois dernières années, les *soldes de crédits* devraient se monter à 1,5 milliard, soit 2,1 %, des dépenses budgétisées. Cette part est pratiquement la même que celle des trois dernières années (2,0 %). Parmi les soldes de crédits d'ores et déjà connus, les plus importants concernent l'aide sociale fournie aux demandeurs d'asile (- 61 mio), la réduction individuelle de primes (- 61 mio), les dépenses d'armement (- 60 mio) ainsi que les prestations versées par la Confédération à l'AVS et à l'AI (- 33 mio et - 31 mio, respectivement). Les autres soldes de crédits se répartissent sur l'ensemble de l'administration fédérale.

## 6 Budget extraordinaire

Alors qu'aucune recette extraordinaire n'était prévue lors de l'établissement du budget, on s'attend, à l'heure actuelle, à des recettes supplémentaires de 490 millions pour l'année 2019. Ces dernières proviennent de l'attribution, dans le cadre d'une mise aux enchères qui a eu lieu au printemps, de fréquences de téléphonie mobile (376 mio) et des amendes prononcées par la Commission de la concurrence à l'encontre de divers établissements bancaires, qui avaient coordonné leur comportement sur le marché des devises (113 mio).

Département fédéral des finances DFF

Ueli Maurer



Annexe:

- Communiqué de presse du DFF